

Contribution au congrès de Grenoble :

La souffrance au travail : mythe ou réalité.

2015, la nouvelle circulaire de missions des CPE est publiée. Nous avons attendu deux ans , pendant lesquels, le SNES-FSU a œuvré en faveur de la réécriture des textes de missions des CPE : discussions, groupes de travail, amendements... Cette circulaire devrait enfin permettre une baisse de la souffrance au travail, une baisse des dysfonctionnements qui présentent des risques pour la santé des CPE. Mais la commande institutionnelle reste prégnante, et le manque de connaissances et de perceptions réalistes du métier au quotidien engendre incompréhension, décalage, insatisfaction.

En effet, nous ressentons fréquemment des difficultés dans l'exercice de nos métiers. Exercer les missions de CPE, cela implique, une adaptation perpétuelle aux évolutions institutionnelles, sociales, sociétales, et surtout une adaptation à une évolution du profil des élèves. Les activités du CPE étant multiples et variées, les tensions contradictoires inhérentes à la nature de notre métier s'accroissent, et avec elles les pressions hiérarchiques liées aux pratiques managériales. Nous sommes à l'ère de la performance, où l'environnement concurrentiel tentaculaire devient préjudiciable à la solidarité professionnelle : rentabilité et flexibilité à outrance...

Dès 2012, l'étude du CEREQ, alertait la profession sur la souffrance des personnels de vie scolaire : absentéisme, turn-over, retours du médecin du travail, enquêtes satisfaction-salariés, observatoire du stress, etc... L'épuisement professionnel est malheureusement courant chez les CPE. Le SNES-FSU se doit de faire respecter les règles de fonctionnement démocratique et de s'opposer aux dérives autoritaires. L'enquête du carrefour santé social a permis de déceler les situations à risques pour la santé des collègues. Il faut maintenant que le ministère s'empare de ces signaux d'alerte envoyés par la profession, apporte les réponses adéquates comme mettre en place une médecine de prévention à la hauteur des enjeux : recruter des médecins de prévention en nombre, et dans toutes les académies.